

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 24 mai 2023

Croissy-Beaubourg, le 1^{er} juin 2023, 17h45 CEST – THERADIAG (ISIN : FR0004197747, Mnémonique : ALTER), société spécialisée dans le diagnostic in vitro des maladies auto-immunes et le Théranostic, annonce que l'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire réunie le 24 mai 2023 a pu valablement délibérer, le quorum ayant été atteint.

Les actionnaires de la Société ont approuvé l'ensemble des résolutions relevant de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire, à l'exception de la résolution n°4 concernant l'approbation des conventions réglementées, qui n'a pas pu être mise aux voix faute de quorum compte tenu de l'absence de prise en compte des actions des intéressés dans le calcul de ce dernier, et de la résolution n°15.

L'ensemble des résultats des votes des résolutions pourront être consultés dans le procès-verbal de l'assemblée, lequel sera disponible dans les délais légaux sur le site internet de Theradiag dans la rubrique [Assemblées générales](#).

Calendrier financier :

- **Chiffre d'affaires 1^{er} semestre 2023**, le lundi 17 juillet 2023
- **Résultats du 1^{er} semestre 2023**, le lundi 18 septembre 2023
- **Chiffre d'affaires 3^{ème} trimestre 2023**, le mercredi 11 octobre 2023

A propos de Theradiag

Theradiag est la société leader dans le monitoring des biothérapies dans le monde. Forte de son expérience sur le marché du diagnostic, la société développe, produit et commercialise des tests de diagnostic in vitro innovants (IVD) depuis plus de 30 ans.

Theradiag est à l'origine de tests de 'Théranostic' (alliance du traitement et du diagnostic), qui mesurent l'efficacité des biothérapies dans le traitement des maladies chroniques et permettent leur bonne mise en œuvre. Au-delà du simple diagnostic, le Théranostic a pour vocation de donner aux cliniciens les moyens de mettre en place une « médecine personnalisée » pour chaque patient. Il favorise un usage optimisé et performant du médicament grâce à l'individualisation des traitements, la mesure de leur efficacité et la prévention des résistances médicamenteuses. A cet effet, Theradiag commercialise la gamme TRACKER® (marquée CE), une solution complète et à forte valeur médicale.

Présente dans plus de 70 pays, la société est basée à Marne-la-Vallée en France et compte plus de 60 collaborateurs. En 2022, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 12,2 M€. Theradiag est cotée en Bourse sur Euronext Growth Paris (Code ISIN FR0004197747) et est éligible au dispositif PEA-PME.

Pour de plus amples renseignements sur Theradiag, visitez notre site web : <https://www.theradiag.com/>





Theradiag

CEO

Simon Davière

contact@theradiag.com

NewCap

Communication financière et

Relations Investisseurs

Pierre Laurent

Quentin Massé

Tél. : 01 44 71 94 94

theradiag@newcap.eu

NewCap

Relations médias

Arthur Rouillé

Tél. : 01 44 71 94 94

arouille@newcap.fr